

POLLUTION PLASTIQUE

Rencontre Multi-Acteurs sur la pollution plastique

Date: 15 Juillet 2023

Heure: 8H00 – 17H00

UNE RÉOLUTION HISTORIQUE POUR METTRE FIN À LA POLLUTION PLASTIQUE

Nairobi, le 2 Mars 2022: Une journée historique

- Les chefs d'Etats, les Ministres de l'environnement et les représentants des Nations Unies approuvent une résolution historique visant à mettre un terme à la pollution plastique et à élaborer un instrument juridique contraignant d'ici 2024.
- La résolution porte sur le cycle de vie des plastiques
- L'Assemblée établit un Comité international de négociation (INC) et charge le PNUE d'organiser des consultations ouvertes de 2022 à 2024
- En 2024 les résultats des travaux seront soumis aux Etats pour adoption lors d'une conférence diplomatique.



L'ÉMOTION ET LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS

- « Sur fond de troubles géopolitiques, l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement montre la coopération multilatérale sous son meilleur jour, Espen Barth Eide. "La pollution plastique est devenue une épidémie. Avec la résolution d'aujourd'hui, nous sommes officiellement sur la voie d'un remède. » Espen Barth Eide, Président de l'UNEA-5 et ministre norvégien du climat et de l'environnement
- « Ce jour marque le triomphe de la planète Terre sur les plastiques à usage unique. Il s'agit de l'accord multilatéral sur l'environnement le plus important depuis l'accord de Paris. Il s'agit d'une police d'assurance pour cette génération et les suivantes, qui pourront vivre avec le plastique sans en être condamnées » Inger Andersen, directrice exécutive du PNUE.
- « Qu'il soit clair que le mandat du CNI n'accorde à aucune des parties prenantes une pause de deux ans. Parallèlement aux négociations sur un accord international contraignant, le PNUE travaillera avec tous les gouvernements et les entreprises qui le souhaitent, tout au long de la chaîne de valeur, pour abandonner les plastiques à usage unique, ainsi que pour mobiliser les financements privés et supprimer les obstacles aux investissements dans la recherche et dans une nouvelle économie circulaire » Mme Andersen.
- « La résolution nous mènera clairement vers un avenir sans pollution plastique, y compris dans l'environnement marin (...) Unis, nous pouvons y parvenir. Ensemble, allons de l'avant en entamant les négociations vers un avenir meilleur, sans pollution plastique. » Suyoshi Yamaguchi, ministre japonais de l'Environnement
- "Le monde s'est réuni pour agir contre la pollution plastique : une menace sérieuse pour notre planète. Les partenariats internationaux seront cruciaux pour s'attaquer à un problème qui nous concerne tous, et les progrès réalisés à l'UNEA reflètent cet esprit de collaboration"



APRÈS L'ÉMOTION, LES NÉGOTIATIONS: ÉTAT DES LIEUX DE LA POLLUTION PLASTIQUE

- 14 millions de tonnes de déchets plastiques produits par an en 2016
- Triplement entre 23 et 37 millions par an d'ici 2040 si rien n'est fait
- Effets néfastes sur la santé, l'environnement, l'augmentation des gaz à effets de serre, la biodiversité marine et terrestre.
- L'exposition aux plastiques peut nuire à la santé humaine, en affectant potentiellement la fertilité, l'activité hormonale, métabolique and neurologique et la combustion à l'air libre des plastiques contribue à la pollution atmosphérique.
- D'ici 2050, les émissions de gaz à effet de serre associées à la production, à l'utilisation et à l'élimination des plastiques représenteraient 15 % des émissions autorisées, dans le cadre de l'objectif visant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C (34,7 °F).
- Plus de 800 espèces marines et côtières sont affectées par cette pollution par ingestion, enchevêtrement et autres dangers.
- Quelque 11 millions de tonnes de déchets plastiques se déversent chaque année dans les océans. Ce chiffre pourrait tripler d'ici 2040.
- Le passage à une économie circulaire peut réduire de plus de 80 % le volume de plastique entrant dans les océans d'ici à 2040, réduire de 55 % la production de plastique vierge, faire économiser 70 milliards de dollars aux gouvernements d'ici à 2040, réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre et créer 700 000 emplois supplémentaires, principalement dans les pays du Sud.



APRÈS L'ÉMOTION, LES NÉGOTIATIONS: ÉTAT DES LIEUX DE LA POLLUTION PLASTIQUE

La pollution plastique et les objectifs de développement durable

- 1 Pas de pauvreté: échange des plastiques usés contre argent, biens et services; possibilité d'emploi aux personnes peu qualifiées par les sociétés de recyclage
- 2 Faim Zéro: Menace de la pollution plastique sur les réserves halieutiques notamment la reproduction des poissons et donc l'équilibre alimentaire mondiale. La dépollution plastique favorise la reproduction des poissons.
- 3 Bonne santé et bien-être: La présence des microparticules plastiques dans notre organisme est avérée. Ces particules se trouvent dans l'air, l'eau, notre alimentation et nos sols et constituent un danger pour notre santé et bien-être.



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



APRÈS L'ÉMOTION, LES NÉGOTIATIONS: ÉTAT DES LIEUX DE LA POLLUTION PLASTIQUE

La pollution plastique et les objectifs de développement durable

- 6 Eau propre et assainissement: Détérioration des cours d'eau et de la qualité de l'eau douce par la pollution plastique, liens directs entre les débris plastiques et les maladies infectieuses
- 7 Énergie propre et d'un coût abordable: les produits plastiques sont transportés en masse par bateau et nourrissent le commerce mondial. Le transport produit l'émission de gaz qui peut atteindre jusqu'à 120% d'ici 2050
- 8. Travail décent et croissance économique: Le recyclage des déchets plastiques crée de l'emploi
- 10 Inégalités réduites: 80% de la pollution provient des villes côtières des pays les plus démunis à cause du système de collecte et de recyclage inexistant. Les pays du Sud reçoivent une partie des déchets des pays du Nord et n'arrivent pas à les traiter. La pollution plastique menace l'existence des communautés dont l'existence dépend des ressources marines. Les populations vivantes auprès des sites de production et de traitement des plastiques sont les plus exposées aux effets néfastes sur la santé.



APRÈS L'ÉMOTION, LES NÉGOTIATIONS: ÉTAT DES LIEUX DE LA POLLUTION PLASTIQUE

La pollution plastique et les objectifs de développement durable.

- 12 Consommation et production responsable: 9.2 milliards de production plastique entre 1950 et 2017. Plus de la moitié de toutes les matières plastiques a été fabriquée depuis 2015. Une vaste partie est constituée de produits jetables ou à usage unique. Un déchet plastique lâché dans l'atmosphère met entre 100 et 600 ans pour se dégrader.
- 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements plastiques: Les forêts et l'océan sont les poumons de la planète. Plus de 50% de l'oxygène que nous respirons sont fournis grâce au phytoplancton. L'océan est le thermostat de la planète. La pollution plastique menace ces deux fonctions. L'industrie plastique prévoit une augmentation de la production d'ici 2030. Cette augmentation va générer 56 milliards de tonnes d'émission du CO2. La solution majeure pour préserver le climat est de réduire drastiquement la production.
- 14 Vie Aquatique: 17 tonnes de déchets plastiques soit l'équivalent d'un camion poubelle est déversé par minute dans l'océan. Plus d'1.5 million d'animaux marins meurent chaque année à cause de la pollution plastique. La pollution plastique menace la biodiversité aquatique.



LA MARCHE VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT

Etape 1: Groupe de travail spécial à composition non limitée
du 30 mai au 1^{er} juin 2022, Sénégal, Dakar

- Préparatifs des travaux du comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin
- Préparatifs des travaux du comité intergouvernemental de négociation
- Calendrier et organisation des travaux
- Projet de règlement intérieur
- Organisation du forum d'échange d'informations et d'activités liées à la pollution plastique.



LA MARCHÉ VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT

Etape 2: Comité intergouvernemental de négociation
INC-1 du 28 novembre au 02 décembre 2022, Punta del
Este, Uruguay

- 2245 participants au total
- 957 Etats membres
- 1083 Parties prenantes (ONG, entreprises, monde scientifique, religieux, etc.)
- 57 Organisations non gouvernementales internationales
- 148 Organisation du système des Nations Unies
- Présentiel et en visioconférence



LA MARCHÉ VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT

Etape 2: Comité intergouvernemental de négociation
INC-1 du 28 novembre au 02 décembre 2022, Punta
del Este, Uruguay

Objectifs généraux

- Faciliter l'échange d'informations et recueillir les points de vue de différentes parties prenantes tout au long du cycle de vie des plastiques.
- Quels défis et opportunités devraient être pris en compte dans les négociations?
- Quelles actions contribuent déjà à faire bouger les choses en matière de pollution plastique, y compris dans le milieu marin?



LA MARCHÉ VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT

Etape 2: Comité intergouvernemental de négociation
INC-1, du novembre au 02 décembre 2022, Punta del
Este, Uruguay

Objectifs spécifiques:

- S'engager et échanger avec différents groupes de parties prenantes actifs tout au long de la chaîne de valeur des plastiques sur les actions clés nécessaires pour mettre fin à la pollution plastique
- Discuter et faciliter les messages clés à transmettre à l'INC, afin d'informer les délégués sur la façon dont les parties prenantes abordent les actions sur la pollution plastique et sur les principales opportunités et défis que l'accord mondial pourrait aborder.
- Reconnaître et partager les progrès et l'impact des actions en cours par différentes parties prenantes tout au long du cycle de vie des plastiques afin d'inspirer une action collective et un impact supplémentaire grâce à un programme d'action multipartite.



LA MARCHE VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT

Etape 2: Comité intergouvernemental de
négociation INC-1 du 28 novembre au 02
décembre 2022, Punta del Este, Uruguay

- But et objectifs
- Participation en format vidéo et en
personne



The image is a promotional banner for a multi-stakeholder forum. It features a dark background with an orange header bar. On the left of the header is a circular icon containing stylized figures. To the right of the icon, the text reads 'MULTI-STAKEHOLDER FORUM TO END PLASTIC POLLUTION [INC-1]'. Further right is the UN Environment Programme logo. Below the header, the main text describes the forum as a Q&A session with UNEP-accredited major groups of stakeholders, listing two participants: Aurora Cheung and Claudia Giacobelli.

**MULTI-STAKEHOLDER FORUM
TO END PLASTIC POLLUTION
[INC-1]**

UN
environment
programme

**Multi-stakeholder Forum @INC-1 – Q&A session with
UNEP-accredited Major Groups of Stakeholders**

- Aurora Cheung, Associate Programme Management Officer, Civil Society Unit, UNEP
- Claudia Giacobelli, Programme Officer, Life Cycle Unit, Economy Division, UNEP

LA MARCHE VERS UN ACCORD
INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT
CONTRAIGNANT

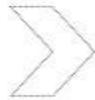
Etape 2: Comité intergouvernemental de
négociation INC-1 du 28 novembre au 02
décembre 2022, Punta del Este, Uruguay

Table-ronde des multi-acteurs (parties
prenantes sans les Etats Membres)



MULTI-STAKEHOLDER FORUM
TO END PLASTIC POLLUTION
[INC-1]

UN
environment
programme



**Virtual Roundtable Sessions
(Main Room)**
November 26, 2022

#BeatPlasticPollution
#PlasticsINC

LA MARCHE VERS UN ACCORD
INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT
CONTRAIGNANT

Étape 2: Comité intergouvernemental de
négociation INC-1 du 28 novembre au 02
décembre 2022, Punta del Este, Uruguay

Séance plénière entre les États membres et
le parties prenantes



LA MARCHE VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT

Etape 2: Comité intergouvernemental de négociation INC-1 du 28 novembre au 02 décembre 2022, Punta del Este, Uruguay

DÉCLARATION ECRITE:

- Possibilité aux Etats Membres et parties prenantes de prendre position par écrit
- Déclaration écrite Groupe Afrique
https://apps1.unep.org/resolutions/uploads/all_statements_made_by_african_group_during_inc1.pdf
- Déclaration écrite Réseau Co-habiter (Soutien Social en est membre)
https://apps1.unep.org/resolutions/uploads/unep_pastic_cohab_0.pdf
- Lien vers les prises de position <https://www.unep.org/events/conference/inter-governmental-negotiating-committee-meeting-inc-1>

LA MARCHE VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT

Etape 3: Forum Multipartite INC-2 du 29 mai
au 02 juin 2023, Paris, France

Types de participants

- Organisations internationales, 30
- Média, 117
- Etats Membres, 940
- ONG, 1712
- Entités des Nations Unies, 103
- Total, 2902 accrédités
- Ayant réellement pris part 1673
- ONG, 20 participants pris en charge. (billet hôtel, nourriture)
<https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/42458/StakeholdersFunding.pdf>
- Etats Membres, 2 délégués
- Rapport de l'INC-2
<https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/42623/INC2ReportFR.pdf>



LA MARCHÉ VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT Etapes 4;5;6

- Etape 4: INC-3 du 13 au 17 novembre à Nairobi au Kenya
- Etape 5: INC-4, 22 au 26 Avril 2024 Canada
- Etape 6: INC-5, automne 2024 en Corée du Sud (date et lieu à définir)
- Etape 7: Rencontre diplomatique et conclusion de l'accord en janvier 2025 (date et lieu à définir.)
- Modalité de participation: les organisations accréditées et les ONG Statut ECOSOC. 5 représentants au maximum par organisation.
- Le Réseau Co-habiter peut accréditer par rotation 4 délégués des associations participantes à la Rencontre Multi-Acteurs (Nairobi, Canada, Corée, Rencontre diplomatique)



LA MARCHE VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIQUEMENT CONTRAINGNANT: L'AFRIQUE, LE TOGO ET LA POLLUTION PLASTIQUE

- Le Groupe Afrique représente officiellement l'Afrique dans les négociations.
- Le Togo a été représenté à la 5e Assemblée des Nations unies pour l'environnement (ANUE-5.2) à Nairobi par le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, SEM, Katari Foli-Bazi
- Deux points focaux au niveau officiel participent aux négociations
- ✓ M. Soulemane Abdel-Ganiou, Chef de division préservation, Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
- ✓ M. Debi Mawulé BROOHM, Chef de Division des Substance hasardeuses, Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
- ✓ Participation à INC-1 et à l'INC-2
- Échange avec le premier point focal pour l'organisation de la Rencontre Multi-acteurs
- Soutien Social a été la seule partie prenante sous le couvert du Réseau CO-HABITER Suisse a y avoir participé et déposé une déclaration écrite.



MARCHE VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT: L'AFRIQUE, LE TOGO ET LA POLLUTION PLASTIQUE

Haut Niveau: Cadre institutionnel et juridique

- Le Ministère responsable de la gestion des déchets municipaux est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
- Loi cadre sur l'environnement 2008-005, 2008: cadre juridique de la gestion de DSM au Togo ainsi que des déchets industriels et dangereux
- Décret n° 2011-003-PR de 2011: interdiction de la production, de l'importation et de la commercialisation des sacs plastiques non biodégradables et autorisation de la vente et l'utilisation d'alternatives biodégradables
- Ce cadre et ce décret font du Togo, l'un des pays où la juridiction sur la pollution plastique est la plus stricte
- L'application de la juridiction en matière de la pollution plastique est très lente



MARCHE VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT: L'AFRIQUE, LE TOGO ET LA POLLUTION PLASTIQUE

Haut Niveau: Quelques informations officielles
sur la pollution plastique

<https://www.republicoftogo.com/toutes-les-rubriques/environnement/le-plastique-contribue-a-l-effondrement-de-la-biodiversite>

<https://www.republicoftogo.com/toutes-les-rubriques/environnement/lutter-contre-la-pollution-plastique>

<https://www.republicoftogo.com/toutes-les-rubriques/medias/le-togo-inonde-par-un-ocean-de-plastique>

<https://www.republicoftogo.com/toutes-les-rubriques/idees/contre-la-pollution-par-les-plastiques>

<https://www.republicoftogo.com/toutes-les-rubriques/politique/place-a-l-oxo-biodegradable>



MARCHE VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAINGNANT: L'AFRIQUE, LE TOGO ET LA POLLUTION PLASTIQUE

Haut niveau: gestion pratique de la pollution plastique

- Création du Centre d'Enfouissement Technique de la Ville de Lomé avec la pose de la première pierre par SEM Faure E. GNASSINGBE, Président de la République Togolaise
- Création de l'ANASAP (Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique)
- <http://anasaptogo.com>



MARCHE VERS UN ACCORD INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT: LE TOGO, L'AFRIQUE ET LA POLLUTION PLASTIQUE

Au niveau des parties prenantes

- Un nombre très limité d'entreprises à but lucratif de recyclage principalement à Lomé
- Des associations environnementales qui incluent aussi la lutte contre la pollution plastique dans leurs objectifs souvent de façon ciblée
- Soutien Social qui participe aux négociations internationales et qui se positionne comme une association à but non lucratif de lutte contre la pollution plastique.



L'ACCORD INTERNATIONAL CONTRAIGNANT ET APRÈS: LE TOGO ET LA FIN DE LA POLLUTION PLASTIQUE

- « Le Togo en est directement victime avec l'usage inconsidéré des sacs plastiques non-recyclables et la pollution marine.» Republicoftogo du 1 mars 2022
- "La pollution plastique est devenue une épidémie.» Ministre norvégien du climat et de l'environnement, Espen Barth Eide
- « La pollution plastique est une pandémie.» Institut International de Développement Durable
- Une épidémie et une pandémie demandent des actions à la fois urgentes et à long terme
- Une épidémie et une pandémie demandent des actions à la fois sectorielles et transversales
- Les Etats et les parties prenantes pris individuellement n'ont pas la solution magique
- Les bonnes pratiques des parties prenante (Organisations internationales, les entités du système des Nations Nations, les associations à but non lucratif, entreprises, monde scientifique, etc. sont à répliquer.
- Aucune entité non gouvernementale ne peut prétendre détenir le monopole de l'action au niveau local
- Deux positions qui s'affrontent dans lors des négociations de l'accord international contraignant: la réduction drastique de la production voir l'élimination des produits plastique dans le mode de consommation (Norvège, Rwanda, Green Peace comme porte flambeau) vers recyclage (les Etats pétroliers)



QUELLES PISTES D' ACTIONS CONCRÈTES AU SORTIR DE LA RENCONTRE MULTI-ACTEURS?

- Déclaration commune à l'INC-3
- Participation physique à l'INC-3, INC-4, INC-5 et à la Rencontre diplomatique
- Création d'une Alliance Multi-Acteurs contre la pollution plastique
- Contribution au renforcement/application du cadre juridique
- Renforcement des actions parallèles locales et nationales (au niveau de chaque partenaire) et transversales (entre partenaires et entre partenaires et État.)

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Cette rencontre est organisée uniquement avec le soutien de la diaspora togolaise; le montant s'élève à FCFA 250.000.-

- <https://www.bebe-hairbraiding.com>
- <https://www.co-habiter.ch>

